

## Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RM1501 Questions Générales en sciences de l'éducation			
Ancien Code	PERM1B51SCEDU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EMB1510		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Miguel SOUTO LOPEZ</b> ( <a href="mailto:soutolopezm@helha.be">soutolopezm@helha.be</a> ) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Christine WIERTZ</b> ( <a href="mailto:wiertzc@helha.be">wiertzc@helha.be</a> ) <b>HELHa Loverval</b> <b>Noémie BAUDOIN</b> ( <a href="mailto:baudoinn@helha.be">baudoinn@helha.be</a> ) Justine JACQUEMART ( <a href="mailto:jacquemartj@helha.be">jacquemartj@helha.be</a> ) François MAHIAT ( <a href="mailto:mahiatf@helha.be">mahiatf@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### *Introduction*

Néant

#### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

#### *Acquis d'apprentissage visés*

A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre les multiples dimensions du contexte scolaire actuel en lien avec les différentes disciplines contributrices des sciences de l'éducation ;
- Positionner le travail des enseignants dans un contexte plus large : dans un établissement, au sein d'un groupe professionnel, dans un système éducatif et dans le monde ;
- Identifier les modes de gouvernance actuels du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles, et leur impact sur le travail des enseignants ;
- Identifier les enjeux du système scolaire ;
- Observer et questionner les différentes situations professionnelles rencontrées au travers de grilles de lecture, construites sur base des cadres théoriques

#### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERM1B51SCEDUA Questions Générales en sciences de l'éducation

60 h / 4 C

#### **Contenu**

- Cartographie des disciplines des sciences de l'éducation
- Approche socio-historique du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Gouvernance des systèmes éducatifs et pilotage par les résultats en Fédération Wallonie-Bruxelles
- Environnement organisationnel et professionnel du métier enseignant
- Ségrégations et inégalités dans les systèmes éducatifs

#### **Démarches d'apprentissage**

Exposés oraux avec slides (powerpoint) et activités interactives

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Néant

#### **Sources et références**

Néant

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides du cours

### 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Evaluation écrite (pour les sessions de janvier, de juin et d'aout).

#### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

#### **Dispositions complémentaires**

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).